

Installateur-électricien (f/m)

SATOM SA travaille en partenariat avec Grau Electricité SA pour cette formation. L'installateur-électricien ou l'installatrice-électricienne installe et entretient des réseaux électriques et de communication à l'intérieur des logements, des bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux.

Les installations qu'il/elle réalise à partir de plans établis par des ingénieurs, des architectes ou des techniciens, concernent divers domaines: énergie (cuisinière, chauffage, frigo, moteur, transformateur, pompe à chaleur...), télécommunication (téléphone, fax, réseau informatique), sécurité et surveillance (détecteur d'incendie, paratonnerre, alarme), commande automatique (éclairage, chauffage, ventilation).

L'installateur est également appelé à dépanner les installations domestiques ou industrielles mentionnées ci-dessus.

La formation comprend les étapes suivantes

La formation d'installateur-électricien ou d'installatrice-électricienne s'acquiert sur une durée de 4 ans. L'apprentissage se déroule dans les deux entreprises en alternance de 6 mois. Formation théorique (1-2 jours par semaine) au Centre de formation professionnelle de Sion.

Cours interentreprises

Les cours interentreprises ont une durée totale de 10 semaines pour les 4 ans d'apprentissage.

Dans un premier temps, ces cours ont pour but d'acquérir le geste juste et de parfaire la technique de travail, puis, dès la 3^e année d'apprentissage, d'acquérir des connaissances techniques approfondies avec les nouvelles technologies.

Le contenu de la formation interentreprises est :

- ✓ La technique de travail
- ✓ Les bases technologiques
- ✓ La documentation technique
- ✓ Les techniques des systèmes électriques
- ✓ Les techniques de communications